

Appel à projets visant à renforcer la filière de valorisation des textiles usagés en Wallonie

ANNEXE 2 : DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du projet	
Porteur principal	
N° BCE	
Personne de contact	
Fonction	
Email	
Téléphone	
Date de dépôt du dossier	

Informations utiles

- Ce dossier constitue le **document principal de présentation du projet**. Il doit permettre à W.ALTAR et au jury de comprendre la logique du projet, son positionnement dans la chaîne de valeur, ses flux, ses débouchés, ses impacts et son montage financier.
- Les réponses doivent être concrètes, synthétiques et étayées. La longueur indicative du formulaire est de **20 pages maximum**, hors annexes complémentaires.
- Les annexes complémentaires ne remplacent pas les réponses attendues dans le présent formulaire. Elles servent à documenter, préciser ou prouver les éléments présentés.
- Les rubriques sont structurées de manière à permettre au jury d'apprécier les critères d'évaluation fixés par le règlement. Veillez à répondre sur chacun des aspects utiles à cette appréciation. Les rubriques non pertinentes au regard du projet peuvent être renseignées comme telles, avec une courte justification.
- Lorsque le projet est porté en partenariat, le porteur principal dépose un dossier unique et précise clairement le rôle de chaque partenaire. Ce dossier précise également si les partenaires interviennent comme partenaires non bénéficiaires ou s'ils sont présentés comme bénéficiaires potentiels d'une partie de la subvention.

- Avant dépôt, vérifiez la complétude du dossier au moyen de l'Annexe 1 - Checklist documentaire de dépôt.

Le présent formulaire et les annexes associées sont à renvoyer à l'adresse suivante : appelaprojets@w-alter.be , en format pdf et/ou xls pour les documents financiers.

1. FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette section doit permettre de comprendre le projet en moins de 5 minutes. Longueur indicative : 2 pages maximum.

Intitulé du projet	A compléter
Résumé exécutif	Présentez en 1 page maximum le besoin auquel répond le projet, la solution proposée, les volumes visés, les débouchés identifiés, les partenaires clés, le montant d'investissement, l'aide demandée et les principaux impacts attendus en Wallonie.
Maillon(s) de la chaîne de valeur visé(s)	Cochez et précisez : tri avancé / préparation des flux / transformation industrielle.
Localisation du projet	Site(s) concernés, localisation, statut foncier, implantation existante ou nouvelle
Capacité cible en régime de croisière	Tonnes/an de textiles traités ; précisez le calendrier de montée en charge ainsi que l'année d'atteinte du régime de croisière.
Flux wallons visés	Volume estimé de textiles usagés collectés ou triés en Wallonie mobilisé par le projet, en tonnes/an et en pourcentage des intrants.
Partenaires clés	Identité, rôle, contribution des partenaires principaux et statut dans le projet : partenaire bénéficiaire potentiel ou partenaire non bénéficiaire de la subvention.
Montant total d'investissement	€ HTVA ou TTC selon le cas ; Montant total du projet et montant des dépenses éligibles pour lesquelles un soutien est sollicité.
Montant d'aide sollicité	Montant total de la subvention sollicitée, € et % du coût éligible ; Lorsque plusieurs bénéficiaires potentiels sont concernés, indiquez la répartition indicative de l'aide sollicitée par bénéficiaire, détaillée en Annexe 3.
Effet levier attendu de l'aide	Expliquez brièvement pourquoi l'aide est déterminante pour la réalisation, l'accélération, le dimensionnement ou la localisation du projet en Wallonie.
Date cible de démarrage des activités	Date prévisionnelle de mise en service ou de démarrage industriel.
Engagement de maintien de l'activité en Wallonie	Précisez le site concerné, l'entité qui exploitera l'activité soutenue, les investissements concernés, et confirmez l'engagement de maintien de l'activité soutenue et de l'affectation des investissements subventionnés en Wallonie pendant une période minimale de 5 ans.



2. PORTEUR PRINCIPAL ET PARTENAIRES

Objectif : permettre au jury de comprendre qui porte le projet, avec quelles compétences et dans quelle configuration partenariale. Longueur indicative : 2 pages maximum.

Porteur principal	Dénomination, forme juridique, n° BCE, siège social, site opérationnel concerné, personne habilitée à engager l'entreprise
Critère économie sociale	Expliquez en quoi le porteur principal répond au décret du 20 novembre 2008 et joignez les pièces utiles.
Activités actuelles	Décrivez brièvement les activités, produits/services, marchés, volumes traités, sites exploités et principales données d'exploitation.
Expérience pertinente	Présentez les références démontrant l'expérience du porteur dans la collecte, le tri, le réemploi, la valorisation textile, l'industrialisation ou les activités connexes.
Équipe projet	Présentez les personnes clés, leur fonction, leur expérience et leur temps d'implication prévu.
Partenaires du projet	Pour chaque partenaire : identité, rôle, statut dans le projet (partenaire bénéficiaire potentiel de la subvention ou partenaire non bénéficiaire), compétence apportée, positionnement dans la chaîne de valeur, engagement déjà formalisé ou à formaliser, et contribution à la structuration de la filière wallonne.
Gouvernance du partenariat	Expliquez qui décide, qui investit, qui exploite, qui commercialise, comment les risques et revenus sont répartis. Précisez également, le cas échéant, les principes de répartition de la subvention entre les bénéficiaires potentiels.

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Objectif : expliquer le projet, son positionnement et sa maturité sans entrer dans un niveau de détail technique disproportionné. Longueur indicative : 4 pages maximum.

Contexte et problème traité	Expliquez le besoin auquel répond le projet : nature des flux concernés, verrou industriel ou commercial, opportunité de marché, limites du modèle actuel et intérêt de développer le projet en Wallonie.
Objectifs poursuivis	Présentez les objectifs du projet à l'échelle de l'entreprise et de la filière wallonne : volumes, débouchés, capacités créées, valeur ajoutée, emplois, structuration.

Solution proposée	Décrivez l'activité créée, développée ou mise à l'échelle, les principales composantes du projet, les moyens mobilisés et le résultat attendu.
Chaîne de valeur	Présentez ici le positionnement du projet dans la chaîne de valeur. Insérez un schéma simple montrant les approvisionnements, les principales étapes de traitement, les partenaires ou interfaces amont/aval et les outputs finaux. Mettez en évidence, le cas échéant, la contribution du projet à une filière existante et les liens avec les acteurs wallons.
Maturité technologique et opérationnelle	Indiquez le niveau de maturité technologique (niveau TRL) estimé du projet et justifiez-le au regard des éléments déjà démontrés. Décrivez notamment les réalisations, essais ou références existantes permettant d'apprécier le degré de maturité de la solution proposée et sa capacité à être déployée dans un environnement industriel ou commercial. Précisez en particulier : ▪ les éléments déjà démontrés (prototype, pilote, démonstrateur, installation industrielle, exploitation existante, etc.) ; ▪ les conditions dans lesquelles cette démonstration a eu lieu (laboratoire, environnement pilote, environnement industriel réel, exploitation commerciale, etc.) ; ▪ les performances déjà observées ou validées ; ▪ les capacités déjà démontrées (volumes traités, capacité de production, cadence, disponibilité, rendement ou tout autre indicateur pertinent selon le projet) ; ▪ les principales étapes restant à franchir avant la mise en œuvre complète du projet et leur niveau de risque ; ▪ les principaux verrous ou risques technologiques, industriels ou opérationnels restant à lever, ainsi que les actions prévues pour les maîtriser ou les lever. Le candidat peut joindre en annexe tout document utile permettant d'apprécier la maturité technologique et opérationnelle du projet.
Innovation et différenciation	Expliquez ce qui distingue votre projet : procédé, organisation, standardisation des flux, modèle d'affaires, mutualisation, qualité de la matière ou du produit final, ou toute autre dimension différenciante pertinente.

Conditions de réussite	Identifiez les conditions clés à réunir pour réussir la mise en œuvre : autorisations, site, approvisionnement, partenariats, financement, recrutement, accès au marché.
-------------------------------	--

4. APPROVISIONNEMENT, VOLUMES ET SÉCURISATION DES FLUX

Objectif : démontrer que le projet dispose de flux suffisants et crédibles. Longueur indicative : 2 pages maximum

Flux textiles visés	Décrivez les gisements visés sous un angle économique et opérationnel : origine, nature générale des flux, typologies principales, provenance géographique, part estimée de flux wallons et, le cas échéant, recours à d'autres flux complémentaires.
Volumes disponibles	Précisez les volumes historiques, les volumes mobilisables et les hypothèses retenues à 3 ans, en cohérence avec la capacité visée.
Sécurisation de l'approvisionnement	Précisez comment les flux d'intrants sont ou seront sécurisés. Tout document utile comme des conventions, lettres d'intention, historiques de collecte, contrats-cadres ou autres éléments probants peuvent être fournis dans des annexes au dossier.
Cohérence capacité / flux	Montrez que les volumes disponibles sont cohérents avec la capacité annoncée et le plan de charge.
Approche multi-matières	Le cas échéant, expliquez quels autres flux seront intégrés, pourquoi ils sont nécessaires et comment la priorité donnée aux textiles usagés collectés en Wallonie est préservée.

5. DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX ET STRATÉGIE DE MARCHÉ

Objectif : démontrer que le projet dispose de flux suffisants et crédibles. Longueur indicative : 2 pages maximum

Produit(s) ou matériau(x) de sortie	Décrivez le ou les outputs commercialisés, leur usage visé, leur positionnement sur le marché et leur intérêt pour les clients ciblés. Les caractéristiques techniques détaillées, exigences qualité et essais éventuels peuvent être documentés en annexe.
Marchés cibles	Présentez les clients visés, segments de marché, usages finaux et zone géographique de commercialisation.

Débouchés déjà identifiés	Présentez les débouchés déjà identifiés et joignez en annexe, le cas échéant, les éléments disponibles : lettres d'intérêt, contrats, tests clients, commandes pilotes ou échanges formalisés.
Proposition de valeur	Expliquez pourquoi votre solution sera achetée : prix, qualité, performance technique, traçabilité, approvisionnement local, conformité réglementaire, etc.
Concurrence et positionnement	Identifiez les solutions concurrentes ou alternatives et situez clairement votre avantage compétitif.
Stratégie de mise sur le marché	Décrivez la stratégie commerciale sur les 3 prochaines années.
Lien entre débouchés et structuration de la filière	Expliquez en quoi les débouchés identifiés contribuent à la création de débouchés durables en Wallonie, à la montée en gamme de la filière ou à la sécurisation de l'aval.

6. IMPACTS ATTENDUS EN WALLONIE ET CARACTÈRE STRUCTURANT

Objectif : démontrer la contribution concrète du projet à la filière textile wallonne. Longueur indicative : 2 pages maximum.

Effet structurant pour la filière	Développez en quoi le projet présente un effet structurant pour la filière textile wallonne. Précisez notamment : ▪ le ou les maillons de chaîne de valeur renforcés ; ▪ les capacités nouvelles ou supplémentaires créées ; ▪ la manière dont le projet s'articule avec les acteurs existants ; ▪ les partenariats, mutualisations ou logiques de filière mobilisés ; ▪ la contribution éventuelle au développement ou au renforcement économique d'une filière existante en Wallonie ; ▪ la manière dont le projet contribue à créer des débouchés pérennes et à limiter les risques de délocalisation.
Valeur ajoutée territoriale	Précisez les activités créées ou consolidées en Wallonie, les sous-traitances locales, les compétences mobilisées, la contribution aux circuits économiques locaux, et l'utilisation de flux textiles collectés en Wallonie.

Emplois	Indiquez le nombre et type d'emplois créés ou maintenus ; la qualité et pérennité des emplois
Impact environnemental	Présentez les effets attendus : réduction des déchets ultimes, limitation de l'export brut, substitution de matières vierges, réduction d'émissions de CO2 sur tout le cycle de vie, amélioration de la circularité et, le cas échéant, autres éléments de durabilité.
Impact social	Expliquez en quoi le projet s'inscrit dans les principes de l'économie sociale : finalité sociale, gouvernance participative, ancrage territorial, utilité sociale, coopération, création d'emplois d'insertion.
Indicateurs de résultat	Proposez 5 indicateurs simples qui permettront de suivre le projet après sélection.

7. FAISABILITÉ, CALENDRIER ET GESTION DES RISQUES

Objectif : démontrer que le projet peut être mis en œuvre dans les délais annoncés et que les principaux risques sont maîtrisés. Longueur indicative : 2 pages maximum.

Calendrier de mise en œuvre	Expliquez les grandes hypothèses de mise en œuvre du projet, les principales dépendances et les conditions à réunir pour permettre un démarrage des activités dans les 18 mois suivant la date de prise d'effet de la convention de subventionnement. Le planning détaillé, les jalons critiques et les points de vigilance calendrier doivent être présentés dans une annexe jointe au dossier.
Autorisations et conformité	Précisez les permis, autorisations, accès à la puissance électrique, normes, exigences environnementales ou autres conditions préalables.
Capacité opérationnelle	Expliquez comment le porteur mobilisera les moyens humains, techniques et managériaux nécessaires à la concrétisation effective du projet.
Principaux risques	Identifiez les principaux risques susceptibles d'affecter la concrétisation du projet, son calendrier, sa mise en service, sa montée en charge ou le maintien de l'activité soutenue pendant les 5 années suivant la clôture du projet : risques techniques, industriels, réglementaires, commerciaux, partenariaux, de planning ou de financement. Pour chaque risque clé, précisez les mesures prévues pour le prévenir, le réduire ou en limiter les conséquences.

Un tableau reprenant l'analyse de risques détaillée avec des actions de mitigation de ceux-ci peut être joint en annexe au dossier.

8. MONTAGE FINANCIER ET VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU PROJET

Objectif : permettre une première appréciation du budget, du plan de financement, de la viabilité économique et du rôle de l'aide publique. Longueur indicative : 2 pages maximum.

Coût total du projet et aide sollicitée	Indiquez le coût total du projet, le montant d'aide sollicitée et, le cas échéant, la part estimée des dépenses considérées comme éligibles. Lorsque plusieurs bénéficiaires potentiels sont concernés, la ventilation des coûts supportés, de l'aide sollicitée et de la quote-part privée par bénéficiaire est détaillée en Annexe 3.
Structure générale du financement	Présentez, de manière synthétique, les grandes sources de financement et les investissements prévus pour le projet (tels que précisés dans le tableau de l'Annexe 3).
Nécessité de l'aide	Expliquez en quoi l'aide sollicitée est déterminante pour la réalisation du projet : accélération, passage à l'échelle, réduction du risque, décision d'investissement, localisation en Wallonie ou autre effet levier.
Viabilité économique	Présentez de manière synthétique les principaux éléments permettant d'apprécier la viabilité économique et financière du projet dans l'entreprise : hypothèses structurantes, trajectoire de montée en charge, seuil de rentabilité, besoins de trésorerie, points de sensibilité majeurs. Le business plan détaillé doit être fourni en Annexe 4.

9. PIÈCES ET ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

Le formulaire doit être accompagné des pièces obligatoires reprises dans l'Annexe 1 - Checklist documentaire de dépôt. Les pièces complémentaires utiles à la compréhension ou à l'évaluation du projet peuvent être jointes librement, pour autant qu'elles soient clairement identifiées et référencées dans cette section.

10. VALIDATION DU DOSSIER

Nom du signataire	
Fonction	
Date	
Signature	